AISNE MAG



AISNE.COM

SOM

4-7 **À LA UNE**

8-9 **REPORTAGE**

CAP'Jeunes : cap sur l'avenir

10-11 **PORTRAIT D'AXONAIS**

Cyprien Lejeune, la guerre à hauteur d'homme

12-19 LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

12 Numérique, on vous guide!

14 Rentrée : 10 infos indispensables !

16 Bénévolat : une opportunité pour tous

18 Résistance et déportation : bientôt un nouveau musée

20-21 **EXPRESSION**

22-23 **SORTIR, DÉCOUVRIR**

Lecture, gastronomie, exposition...





35 M€ POUR NOS COLLÉGIENS

Nous voilà à la rentrée 2025/2026! Les élèves, collégiens et lycéens axonais ont repris le chemin des salles de classe, et nous leur souhaitons évidemment une bonne rentrée.

Une rentrée particulière, dans un contexte politique national incertain, avec des contraintes budgétaires toujours plus fortes pour les collectivités. Dans ce climat, nous ne pouvons que comprendre, et partager, les inquiétudes de nos concitoyens.

L'éducation demeure au cœur des préoccupations des élus du Département et, plus particulièrement, les collèges dont notre collectivité a la responsabilité. Le 1^{er} septembre, 26 200 collégiens ont rejoint les 57 collèges publics et 13 collèges privés de l'Aisne. Soumis à des contraintes budgétaires fortes, en raison des dépenses sociales qui s'accroissent et des compensations qui s'amenuisent, nous continuons néanmoins à faire de l'éducation une priorité.

Nous engageons des moyens humains, techniques et financiers, pour l'entretien des collèges, l'accueil et la restauration, ce qui représente une dépense moyenne annuelle de 1 388 euros par collégien.

Nous répondons par exemple présents pour accompagner les équipes pédagogiques dans le développement du numérique ou dans les projets à vocation culturelle ou sportive. Nous consacrons des moyens pour les travaux courants d'entretien et pour la modernisation des locaux, dans la mesure de nos capacités.

Le Département assume également la gestion de la restauration, avec une prise en charge à hauteur de 60 % du coût de chaque repas pour les collégiens. En complément, en soutien aux familles les plus modestes, une bourse départementale peut être octroyée pour les frais de cantine des collégiens. Avec une nouveauté depuis l'an passé : la mise en place d'une plateforme pour effectuer sa demande en ligne.

J'encourage les établissements et les enseignants à faire connaître cette plateforme et j'invite tous les Axonais qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches en ligne à se rapprocher des conseillers numériques du Département, présentés en page 12 de ce magazine.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée, vous pouvez compter sur l'engagement de vos élus départementaux afin de maintenir de bonnes conditions d'apprentissage partout sur le territoire.

Nicolas FRICOTEAUX

Président du Conseil départemental de l'Aisne



L'IMAGE

RELAX: INSCRIVEZ-VOUS!

Proposée gratuitement aux Axonais de plus de 15 ans (majorité numérique) par le service Lecture publique du Département de l'Aisne, la plateforme Relax donne accès à des millions de ressources numériques en ligne : livres, films, presse, formations, musique, jeux sécurisés pour les plus jeunes... À l'occasion de la Foire aux fromages de La Capelle, le stand Relax a rencontré un franc succès. Les visiteurs ont pu se renseigner sur les modalités d'inscription et l'offre disponible. Vous aussi inscrivez-vous : c'est simple et gratuit!



Rendez-vous sur www.aisne.com ou directement sur relax.aisne.com





L'INFO



BOURSES AUX COLLÉGIENS

La plateforme départementale de dépôt des demandes de bourses départementales pour les frais de cantine est accessible jusqu'au 19 décembre 2025, pour l'année scolaire 2025-2026. Entièrement dématérialisée, elle permet aux parents de suivre l'avancement de leur dossier en temps réel, en quelques clics. Pour accompagner les usagers dans leurs démarches, un guide d'utilisation est disponible en ligne.



PLUS D'INFORMATIONS sur https://www.aisne.com/votre-service/ colleges/bourse-departementale-pourfrais-cantine-collegiens

TRAVAUX A



UN NOUVEAU GIRATOIRE EN SERVICE

À l'entrée de Guise, un tout nouveau carrefour giratoire vient d'être aménagé pour faciliter et sécuriser l'accès à la zone d'activités de « la Briqueterie ». Le 17 septembre, le président du Conseil départemental, **Nicolas Fricoteaux**, était présent, aux côtés d'Hugues Cochet, maire de Guise, pour la mise en circulation de cet équipement structurant. Ce projet évalué à 600 000 €/TTC est soutenu par le **Département** à hauteur de 250 000 €/TTC.



ZOOM SUR 🎘



AISNE TERRE DE MÉMOIRE

La 31^e borne du réseau départemental *Aisne Terre de mémoire* a été inaugurée le vendredi 29 août à Neufchâtel-sur-Aisne, à proximité du monument érigé en mémoire des membres du groupe de Résistance local fusillés en avril 1944. Le 7 septembre, une borne a également été dévoilée à Ressons-le-Long, pour commémorer le massacre du bois des Châssis. Ce réseau, qui comptera à terme **118 bornes**, jalonnera les principaux sites de combats du département. Chaque borne est équipée d'un QR code donnant accès à des contenus historiques détaillés sur les événements survenus à proximité.



PLUS D'INFORMATIONS sur https://aisne.com/territoire/ terre-memoire

SUR AISNE.COM



ENSEIGNANTS, PRÉPAREZ VOS SORTIES!

Le quide des offres pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026 élaboré par les services du Département est à la disposition des enseignants du primaire et du secondaire. Ateliers archéologiques, expositions à emprunter, actions de sensibilisation environnementales, visites... venez découvrir les coulisses des actions départementales en rencontrant des professionnels de terrain : l'occasion de compléter et d'enrichir le travail mené en classe.



PLUS D'INFORMATIONS sur https://aisne.com/publications/offrespedagogiques-departement-2025-2026





L'ÉTÉN images

01. CARTON PLEIN POUR LES ESTIV'AISNE

Le 18 juillet, un an après le passage de la Flamme Olympique dans l'Aisne, l'esprit des JO était de retour à Axo'plage à l'occasion des Estiv'Aisne. Une journée ensoleillée sur la base de loisirs départementale, au tarif unique de 1 € par personne, des ateliers et initiations portés par 22 structures dans les domaines du sport, de l'inclusion et de la citoyenneté, des spectacles, de la musique live, des animations pour les enfants et une grande color'run, tous les ingrédients étaient réunis pour une journée festive et conviviale!





6 000 participants

49
centres de loisirs
2 600
enfants

1 400 coureurs pour la color'run









02. BELLE SAISON POUR LA CAVERNE DU DRAGON

Grand succès estival sur le Chemin des Dames! La Caverne du Dragon - Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames a enregistré une fréquentation de plus de 11 000 visiteurs sur les mois de juillet-août avec cette année une augmentation sensible du nombre de visiteurs étrangers, notamment néerlandais. L'exposition « Hurtebise 1914, dans les ruines de la Grande Guerre » a attiré 12 500 personnes et la fréquentation événementielle a connu une hausse de 26 %, notamment grâce aux séances de cinéma plein air et aux visites de la Caverne à l'ancienne, à la lumière d'une lampe torche. Parmi les personnes venant visiter la Caverne du Dragon, 68 % partent ensuite à la découverte du Chemin des Dames pour admirer les ruines de l'abbaye de Vauclair, le plateau de Californie et le village de Craonne.











03. PORTES OUVERTES AU PALAIS DE JUSTICE

Entièrement restauré après quatre ans de travaux, l'ancien tribunal de Vervins ouvrait ses portes au public les 30 et 31 août. L'occasion pour les visiteurs de découvrir le « Palais de Justice » et les nouveaux services qu'il propose. Fermé en 2009 suite à la réforme de la carte judiciaire, l'ancien tribunal a connu une longue période d'incertitude jusqu'en 2019 quand le Conseil départemental a décidé d'entreprendre sa restauration, notamment grâce aux financements du PACTE II Sambre-Avesnois-Thiérache. Restauré sous l'œil vigilant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ce monument classé a vu ses espaces intérieurs redistribués tout en conservant ses éléments patrimoniaux les plus précieux, notamment la salle d'audience qui présente des moulures et boiseries typiques du style néo-classique. Le bâtiment qu'ont découvert les visiteurs accueille aujourd'hui l'École de la 2e chance, le Centre médico-social dépendant de l'UTAS d'Hirson, une antenne locale de la Maison des Adolescents de l'Aisne et une antenne de justice de proximité dépendant du tribunal de Laon.

CAP'JEUNES: CAP SUR L'AVENIR

Lancé en 2020, le dispositif CAP' Jeunes rencontre toujours autant de succès pendant les vacances d'été. L'occasion pour de nombreux jeunes Axonais de participer à la vie citoyenne tout en gagnant un peu d'argent pour financer un projet personnel. Antoine et Camille témoignent.



Plus d'info sur CAP'Jeunes sur **www.aisne.com**

*financés par le Département et la collectivité d'accueil

Antoine, 17 ans (Landouzy-la-Ville)

Antoine Persinet, 17 ans, a obtenu son baccalauréat en juin. À la rentrée, il rejoindra une licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) avec l'objectif de devenir professeur d'EPS. Cet été, il a participé au dispositif CAP'Jeunes afin de **financer l'achat d'un ordinateur pour ses études**. Pour 70h de travail, Antoine a perçu 560 €*.

C'est grâce à ses grands-parents, habitants de Landouzy-la-Ville, qu'il a découvert cette opportunité. « Ils avaient reçu un flyer de la mairie qui cherchait des jeunes pour l'été. Je me suis présenté, et j'ai été pris! » Ce n'est pas sa première expérience professionnelle : titulaire du BAFA, Antoine a animé un centre de vacances l'an dernier. En revanche, c'est une première dans les espaces verts. Ses missions : entretenir les espaces publics, tailler les haies, désherber, repeindre les passages piétons ou encore embellir les abords de l'église. « Mon travail, c'est de rendre beau le village! »

S'il reconnaît la fatigue liée au travail physique, Antoine apprécie les journées en extérieur. « Aujourd'hui, il fait beau, c'est agréable. Et 560 €*, c'est super! Mon ordinateur coûte 450 €, je vais pouvoir

l'acheter grâce au CAP'Jeunes. » Il souligne également la dimension formatrice de sa mission. « Ça me responsabilise et ça aide mes parents. Je conseille à tous les jeunes de se lancer : c'est une vraie chance, surtout quand on n'a pas encore de diplôme comme le BAFA. »

Pour Arnaud Brichet, employé communal, **l'apport des jeunes est essentiel** : « Chaque été, j'en accueille un ou deux. C'est une aide précieuse qui permet d'être bien plus efficaces. » Sa mission achevée, Antoine a pu profiter de l'été entouré de ses copains avant de préparer son installation à Amiens pour une nouvelle aventure!

Camille, 16 ans (Beautor)

Du haut de ses 16 ans, Camille Elin rayonne à l'accueil de la piscine municipale de **Beautor**. Étudiante en bac pro sécurité à **Chauny**, elle a déjà la tête bien sur les épaules et les idées claires : « *Je veux m'engager dans la marine plus tard »* confie-t-elle, même si elle reste prudente sur la spécialité. « *Ça dépendra de ma mention au bac »* ajoute-t-elle avec un sourire déterminé.

Cet été, Camille a participé au dispositif CAP'Jeunes. Deux semaines d'engagement citoyen pour 70 heures de travail et une indemnité de 560 €*: « j'ai pour projet de financer une partie de mon permis de conduire. » Chargée d'accueillir les clients et de gérer les vestiaires, elle a apprécié cette expérience. « C'est un travail intéressant. Je rencontre des personnes différentes toute la journée. Le matin, ce sont les petits pour les cours de natation, l'après-midi c'est tout public, et le soir il y a les activités comme l'aquagym ou l'aquabike. »

Ce que Camille préfère, c'est le contact humain : « Certaines personnes nous racontent leurs vies, surtout les toutpetits et les mamies. » Et la jeune fille ne cache pas son enthousiasme pour CAP'Jeunes. « C'est trop bien! Ça permet de bouger, de découvrir des métiers, de participer à la vie locale, tout en gagnant un peu d'argent. Et on n'est pas tout seul, on échange, on apprend! »



PORTRAIT D'AXONAIS

LA GUERRE À HAUTEUR D'HOMME

Étudiant en histoire à l'URCA de Reims, l'Hirsonnais Cyprien Lejeune publie « Alfred Zanelli, l'histoire de celui qui ne voulait pas la raconter », un ouvrage qui retrace la vie de son arrière-grand-père, soldat de l'armée française prisonnier en Allemagne pendant la 2^{nde} Guerre mondiale.

Âgé de 20 ans, Cyprien Lejeune se passionne pour l'histoire depuis sa plus tendre enfance. « J'ai vécu chez ma grand-mère de mes 6 à 16 ans. Elle me parlait tout le temps de son père Alfred, mon arrière-grand-père, qui avait été prisonnier de guerre mais qui n'en parlait jamais. Ce livre, je l'ai écrit pour elle mais surtout avec elle. Elle nous a quittés très récemment et le sort a voulu qu'elle s'en aille le jour anniversaire de la capture de mon arrière-grand-père par les Allemands. »



Alfred Zanelli est né en 1913 et a commencé à travailler comme ouvrier agricole dès l'âge de 13 ans dans la ferme de son parrain à **Gercy**. Mobilisé en août 1939 à Sedan, il est envoyé en Belgique en mai 1940 avec le 30° Groupe de reconnaissance de division d'infanterie (GRDI), l'une des dernières unités « à cheval ». Le livre retrace avec précision les épisodes

de la Bataille de France qui amènent cette unité à se disloquer après les combats avec le gros des forces du général Rommel. Alfred Zanelli se retrouve dans le village de **Renneval** où il est fait prisonnier par les Panzerdivisionen de Guderian le 17 mai 1940.

Un travail d'investigation colossal a été nécessaire pour retracer ces évènements qui se déroulent en pleine débâcle et révèlent de nombreuses exactions encore très peu documentées, notamment des incendies volontaires et des exécutions sommaires de prisonniers et de civils. « J'ai dû mener des recherches dans des archives familiales, recouper des tonnes de témoignages épars et contacter un grand nombre de collectionneurs pour parvenir à retracer le fil de cette histoire. En tout, ce sont près de 70 personnes qui ont contribué à l'écriture de ce livre. »

Un grand silence

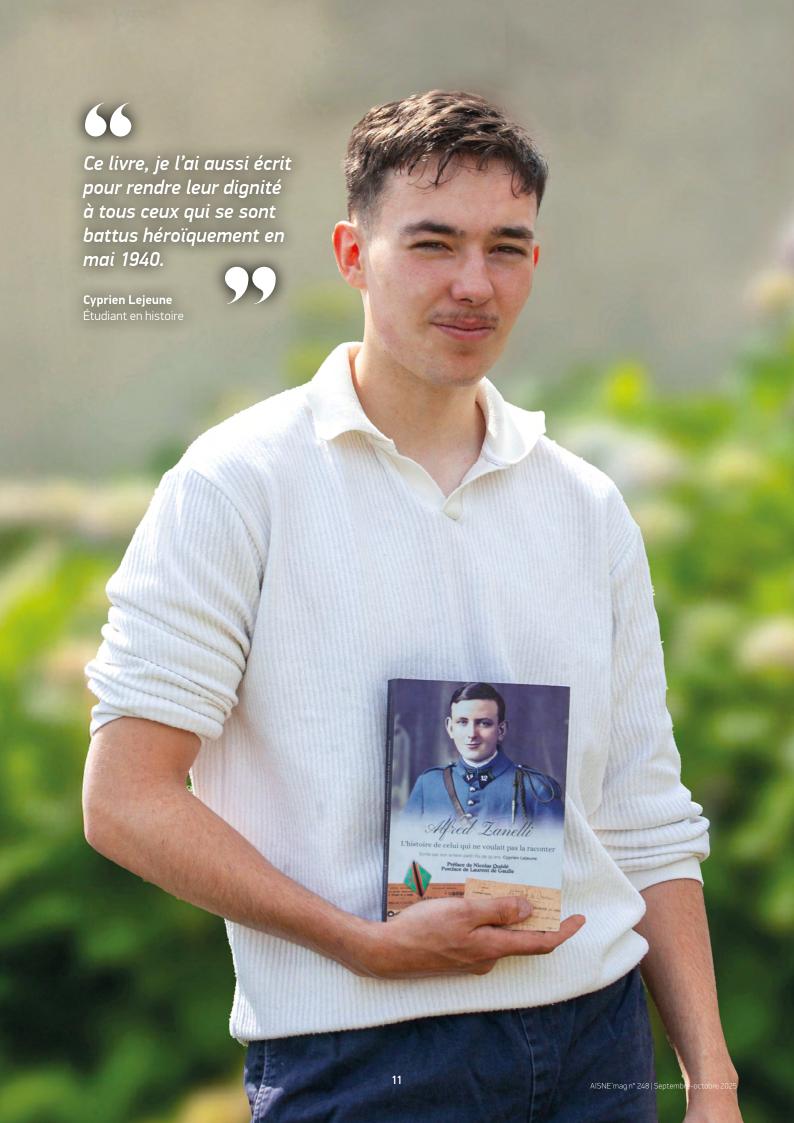
Loin de la propagande allemande qui prétend que les prisonniers sont bien traités, Alfred Zanelli connaît les dures conditions des camps de la région de Mühlberg où bon nombre de ses compagnons d'infortune perdront la vie. Il quitte cet enfer au bout de 4 mois en se portant volontaire pour rejoindre un arbeitskommando. Il se retrouve à travailler dans une ferme et y reste jusqu'à sa libération, le 24 avril 1945. « Il n'a jamais parlé de ce qu'il avait vécu, ma grand-mère ne l'a vraiment appris qu'au moment de ses obsèques en 1987. Ce qu'elle ne comprenait pas, c'est qu'on lui reproche d'avoir été prisonnier, soi-disant au chaud et bien nourri pendant qu'ici, les gens souffraient des privations et s'engageaient dans la Résistance. C'est aussi pour lui rendre sa dignité que j'ai écrit ce livre. Pour lui et pour tous ceux qui se sont battus héroïquement, alors que la mémoire collective n'a retenu de mai 1940 qu'une défaite. »





« Alfred Zanelli, l'histoire de celui qui ne voulait pas la raconter » est un ouvrage de 641 pages abondamment illustré à partir d'archives photographiques en grande partie tirées de collections personnelles et inédites.

Disponible sur le site **www.coolibri.com** au prix de 46 €



LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

NUMÉRIQUE, ON VOUS GUIDE!

Depuis 2021, les 14 conseillers numériques du Département de l'Aisne accompagnent et forment aux usages numériques, en réponse à de nombreux besoins, avec des services qui s'adressent à tous les Axonais.



Plus d'infos sur les interventions des conseillers numériques : 03 23 24 60 79 07 88 42 78 20 lecturepublique@aisne.fr

*Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique www.conseiller-numerique.gouv.fr ** https://carte-illectronisme.crii02.fr/. Chaque structure est invitée à compléter la cartographie.

Inclusion et transition numériques

Pionnier dans le déploiement de la fibre, le Département de l'Aisne a rapidement mis en place un accompagnement des usages numériques. « Une fois l'infrastructure opérationnelle, il fallait aider les habitants à s'en emparer » souligne Céline Van Coppenolle, responsable de l'inclusion numérique. Depuis 2021, 14 conseillers numériques, recrutés dans le cadre d'un dispositif national*, interviennent sur tout le territoire : en UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale), bibliothèques ou au sein de la direction de l'Autonomie. Leur mission : former les usagers à l'utilisation des outils numériques, favoriser des usages responsables, et renforcer leur autonomie.

Ces conseillers complètent les actions déjà portées par d'autres structures, repérables via la carte de l'illectronisme du CRII02**.

Afin d'instaurer une dynamique collective, depuis 2022, sous l'égide du Département, un Conseil Départemental du Numérique coordonne les projets autour de cinq axes, dont l'inclusion. Le Département copilote ainsi avec l'État la feuille de route Aisne Numérique Ensemble 2024-2027, pour un numérique accessible à tous.

Au plus près des habitants

Dans les UTAS, les conseillers numériques soutiennent les travailleurs sociaux auprès

des publics fragiles. Ils aident à gérer une boîte mail, naviguer sur les sites administratifs (CAF, Ameli, impôts), créer des comptes en ligne ou envoyer des documents. Les accompagnements, individuels ou en atelier, peuvent aller jusqu'à la réalisation de démarches via Aidants Connect, dans le respect des données personnelles. Des actions sont aussi menées autour de la parentalité.

En bibliothèques, les conseillers proposent des ateliers variés : éducation aux médias, découverte des technologies (imprimantes 3D, robots, programmation), échanges sur l'intelligence artificielle ou la sécurité numérique.

Deux conseillers sont par ailleurs dédiés aux plus de 60 ans. Ils interviennent dans les petites communes ou auprès de partenaires engagés dans la prévention de la perte d'autonomie. Les ateliers de groupe (10 à 20 séances) visent à initier les seniors à l'usage des tablettes et à favoriser leur autonomie numérique.

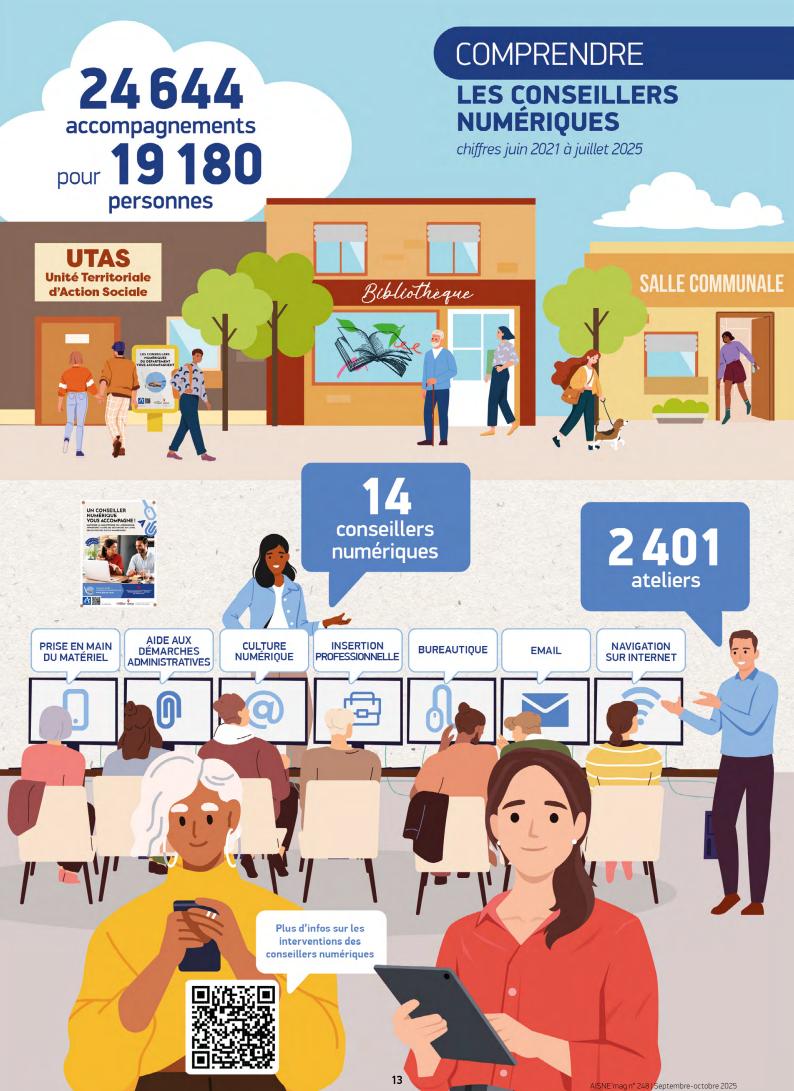
Sur tout le territoire, les conseillers numériques du Département de l'Aisne contribuent ainsi à réduire la fracture numérique et à renforcer les compétences de chacun.

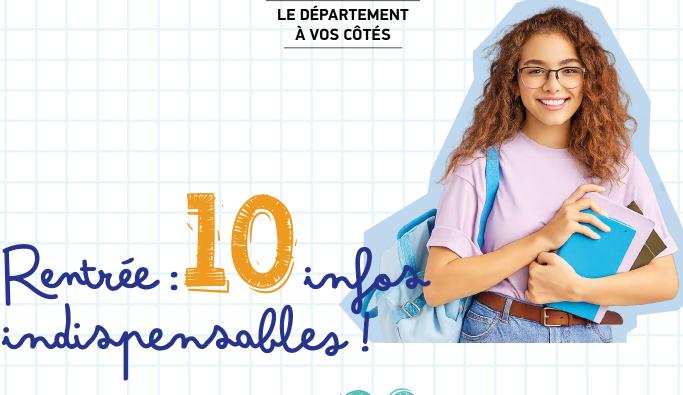
Avec l'émergence de nouveaux usages numériques, il est nécessaire de former et d'accompagner les Axonais. Nous travaillons dans ce sens avec l'ensemble des acteurs du territoire au sein du Conseil départemental du Numérique, et en déployant une feuille de route Aisne Numérique Ensemble.



Thomas Dudebout, vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, Transition et stratégie

numérique





26 200 collégiens ont repris le chemin des 57 collèges publics et 13 collèges privés de l'Aisne. Bourses, restauration, sport, numérique... AISNE'mag fait le point sur l'action du Département en soutien aux familles avec 10 infos incontournables pour attaquer l'année du bon pied!

de repas servis

Les agents du Département préparent chaque année 1,9 million de repas dans les 43 cantines autonomes et 6 cantines satellites (livrées par un prestataire) gérées par le Département. La traçabilité, l'équilibre des repas et la gestion des déchets sont au cœur des préoccupations des équipes. Pour les y aider, le Département a investi dans un logiciel multifonction qui sera progressivement déployé dans les collèges à l'horizon 2027/2028. En cette rentrée, les agents de 5 collèges ont été formés : Anizy-le-Château, Charly-sur-Marne, Harly, La Fère et Laon (Charlemagne).

60% du repas financés

60 % du coût du repas de chaque collégien est pris en charge par le Département. Pour un demi-pensionnaire régulier le repas sera donc facturé **3,70** € en 2025 et 3,80 € en 2026, pour un coût de production de **9,65** € par repas. A noter que les familles éligibles peuvent bénéficier d'une bourse départementale pour les frais de cantine (lire en page suivante). En 2024/2025, **230 903** € ont été mobilisés par le Département en soutien aux familles.

6 de dotation

Le saviez-vous ? La gestion des collèges est de la compétence du Département. À ce titre, le Département de l'Aisne verse une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux 57 collèges publics et 13 collèges privés de l'Aisne, soit un budget de 6,7 M€ pour 2024/2025.

13886 in par an collégien par an

C'est le montant de la **dépense à la charge du Département** par an et par collégien. Ce chiffre comprend toutes les dépenses de fonctionnement mises en œuvre **pour l'accueil de l'élève** (service à la cantine, entretien des locaux, petits travaux, dépenses informatiques...).



collèges Cap'Collège Olympique

Nouveau : un appel à candidatures a été lancé aux collèges de l'Aisne pour participer à Cap Collège Olympique. Ce dispositif, lancé en 2021, permet aux classes inscrites de participer à diverses activités à dominante sportive (découverte de sports peu pratiqués, sensibilisation au parasport, rencontre avec un athlète...). Pour cette rentrée 2025/2026, 8 nouveaux collèges sont sélectionnés pour rejoindre l'aventure.



collèges rcompagnés

ENT, tablettes, écrans numériques... les enseignants peuvent solliciter les ingénieurs pédagogiques du Département pour être accompagnés dans la maîtrise des outils ou emprunter du matériel pour monter des projets (imprimantes 3D, drones, robots...). Les parents peuvent également solliciter l'accompagnement des ingénieurs pour mieux maîtriser l'ENT, renseignez-vous dans votre collège.



C'est une spécificité de notre région : les Hauts-de-France proposent un Environnement Numérique de Travail unique de la primaire au lycée. Un plus pour les familles qui n'utilisent qu'un seul outil pour suivre l'ensemble de la fratrie. Pour 2025/2026, le Département consacre 216 000 € à cet outil, comportant notamment ProNote qui permet de suivre le cahier de texte, les notes, les absences de l'élève.



Des collégiens à la pointe!

Connaissez-vous le SIG ? **Système** d'Information Géographique. 22 collèges de l'Aisne ont déjà bénéficié d'un accompagnement à la découverte de ces outils de cartographie et d'analyse de données à visée pédagogique. 1 480 comptes collégiens ont déjà été créés pour permettre aux élèves de travailler sur des projets variés touchant au sport, à la Grande Guerre, la découverte des métiers... Chaque année, un concours est organisé entre plusieurs collèges sur une thématique. Prochain défi : Trouve le job de tes rêves!



pour les séjours linguistiques

Le Département finance les séjours linguistiques de collégiens de l'Aisne, à hauteur de 1 500 € par séjour. Pour l'année 2024/2025, 31 séjours ont bénéficié d'un coup de pouce pour un total de 47 300 €.

UNE BOURSE POUR LES FRAIS DE CANTINE

a2+6=12

Depuis l'an passé, les demandes de bourse départementale pour les frais de cantine des collégiens se font uniquement en ligne via la plateforme numérique AIDEN accessible depuis www.aisne.com. Pour l'année scolaire 2025/2026, les demandes sont à déposer avant le 19 décembre 2025. En quelques clics, vous pouvez effectuer votre 1ère demande ou un renouvellement, ajouter les pièces complémentaires, suivre l'avancée du dossier (accord, rejet). Besoin d'aide pour créer votre compte ? Les conseillers numériques (en UTAS) ou les équipes de France services peuvent vous aider!



Plus d'infos : 03 23 24 88 21

(du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30)

Contact: www.aisne.com Rubrique « A votre service », sous-rubrique « Collèges »

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

BÉNÉVOLAT: UNE OPPORTUNITÉ POUR TOUS

La réforme du RSA prévoit pour les bénéficiaires en insertion un engagement de 15 heures d'activités hebdomadaires. Le bénévolat encadré est désormais reconnu comme une activité pleinement valorisable. Un outil pour favoriser l'insertion et une opportunité pour les associations en recherche de forces vives







Plus d'informations sur **aisne.com**

Le Département de l'Aisne encourage de longue date l'engagement bénévole des bénéficiaires du RSA. Plusieurs expérimentations ont été menées pour faciliter l'intégration du bénévolat dans les parcours d'insertion. Cette dynamique a été amplifiée par la loi du 18 décembre 2023 sur le plein emploi, qui confère une place centrale aux activités sociales et citoyennes.

« S'engager petit à petit dans une association de manière bénévole permet de lever de nombreux freins au retour à l'emploi. Le bénévolat est un premier pas qui permet de retrouver une activité, un rythme, des liens sociaux » explique **Sylvia Lefèvre**, cheffe de service Partenariat, emploi et prospectives au Département de l'Aisne.

En effet, un engagement progressif au sein d'une structure associative peut contribuer à :

- retrouver un rythme de vie et de la confiance en soi ;
- se familiariser avec le travail en équipe ;
- développer ou valoriser des compétences transférables vers un futur emploi.

Garanties et cadre clair

Pour accompagner les associations de l'Aisne dans cette démarche, le Département propose un appui sur mesure à travers la création d'un module dédié au bénévolat sur la plateforme aisne-actifs.com et un partenariat avec France Bénévolat, « qui propose des formations sur les statuts, les droits et les devoirs des bénévoles comme des associations. »

Le bénévolat peut être reconnu dans le cadre des 15h d'activités hebdomadaires prévues par la réforme, à condition d'être réalisé dans une structure déclarée ou associative reconnue et d'être encadré et validé dans le cadre du contrat d'engagement signé entre le référent et le bénéficiaire. Des outils concrets, comme le Passeport bénévole (téléchargeable sur le site de France bénévolat), permettent également de valoriser les compétences acquises transposables en entreprise ou d'entamer une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



COMMENT PUBLIER VOS OFFRES DE BÉNÉVOLAT?

Vous êtes une association sportive, culturelle, caritative, ou environnementale? Vous recherchez des bénévoles pour renforcer vos équipes et participer à la vie et au dynamisme de votre association? Le Département vous accompagne:

 Pour tout savoir sur le bénévolat, vous pouvez télécharger le Guide du bénévolat.



• Pour déposer une offre ou en savoir plus : contactez le Département via aisne-actifs.com et/ou la hotline au 03 23 24 89 00



Portrait de bénévole

Après une période difficile, Catherine Poneta se retrouve au RSA et s'occupe parallèlement de sa maman vieillissante. Malgré ces contraintes, elle suit une remise à niveau et cherche le secteur vers lequel s'orienter « je ne voulais pas rester à rien faire. » Elle effectue plusieurs stages dans la restauration, puis dans une usine de conditionnement. Reconnue travailleuse handicapée, des restrictions médicales bloquent son insertion professionnelle, « ça m'a mis un coup au moral et ça a joué sur ma motivation... ». Son assistante sociale, pour la remotiver, l'invite à une réunion du Réseau Solidaire Associatif de Saint-Quentin, une association de bénéficiaires du RSA actifs dans le bénévolat et la vie de leur territoire. « Je m'y suis investie et mon moral est remonté en flèche ». Pendant 3 ans Catherine s'engage dans plusieurs associations. « Avec mon expérience de bénévole, Christelle Dupont [responsable du Pôle Action sociale, Insertion, Logement de l'UTAS de Saint-Quentin], m'a proposé un poste de travailleur pair* au sein de l'UTAS. J'aide les assistantes sociales qui s'occupent des groupes de bénévoles en les déchargeant de certaines missions : je fais le lien entre les associations en recherche de bénévoles et les bénéficiaires du RSA pouvant répondre à leurs besoins. » Catherine continue ses activités bénévoles, « je ne pourrais pas m'en passer. Je me sens utile en apportant mon aide aux autres!»

^{*} travail pair : activité d'accompagnement fondée sur des savoirs issus des expériences de vie des personnes



LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

RÉSISTANCE ET DÉPORTATION: BIENTÔT **UN NOUVEAU** MUSÉE

Après la phase de sauvegarde des collections, le musée de la Résistance et de la Déportation de Terquier est en plein travaux. Le chantier mené par le Département représente un investissement de 3.5 M€ subventionné à hauteur de 1,6 M€ par l'État. Une nouvelle muséographie dans un bâtiment entièrement rénové est attendue pour l'été 2026.



Suivez toute l'actualité du Département de l'Aisne sur aisne.com



F Département de l'Aisne

Vidé temporairement de ses collections, le musée de la Résistance et de la Déportation de **Terqnier** est actuellement en travaux et montre un visage qu'on ne lui connaissait pas. Le faux plafond qui avait été mis en place à la création du musée pour des raisons thermiques a été déposé, libérant une ceinture de balcons et une haute voûte à 8 mètres de hauteur, garnie de moulures.

L'ensemble a été fortement endommagé par le temps et c'est à Franck Thième, mouleur staffeur et créateur de la société Concret Art de Rozoy-sur-Serre, qu'a été confiée la délicate mission de remettre l'ensemble à neuf. « C'est haut et il y a beaucoup de surface, il faut de grands échafaudages pour pouvoir travailler correctement » souligne l'artisan. Dépositaire d'un savoir-faire devenu rare, Franck Thième est généralement sollicité sur des chantiers qui l'emmènent à l'étranger. « Avec l'ancien tribunal de **Vervins** que je viens de terminer, cela me fait deux chantiers dans l'Aisne. C'est une vraie satisfaction de travailler à la restauration d'un patrimoine local. »

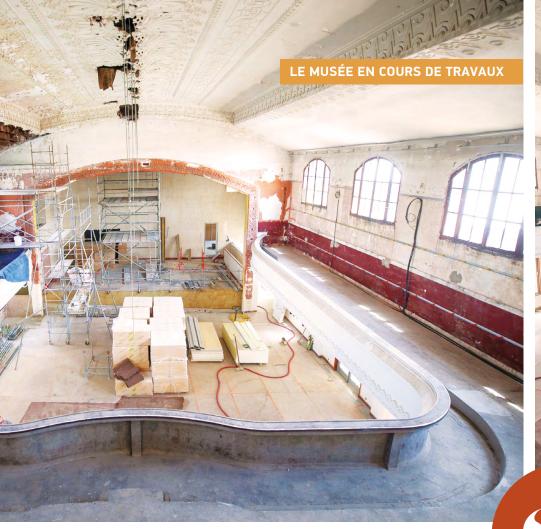


Né de la Résistance

Le musée de la Résistance et de la Déportation est né de la volonté d'anciens résistants, notamment le capitaine Etienne Dromas, chef du groupement B des FFI à Viry-Noureuil. « Il a lancé un appel aux dons quand s'est créée l'Association des Amis du musée en 1982 » rappelle Benoît Guérin, actuel président de l'association et petit-fils d'Etienne Dromas. « Les familles de résistants ont largement répondu à l'appel et aujourd'hui la collection compte plus de 8 000 objets. » Stérilisés sous bulle d'anoxie, triés, rangés et soigneusement emballés, tous ces objets ont été transférés aux Archives départementales. « 500 objets vont être sélectionnés et deviendront le cœur de la nouvelle muséographie, certains seront exposés de façon permanente, d'autres de façon cyclique. »

Nouveau parcours

Le bâtiment en lui-même a été construit grâce à la Fondation Carnegie au lendemain de la 1ère Guerre mondiale. Il fut longtemps un lieu de divertissement, à la fois salle de bal et salle de cinéma,





fonction qu'il va retrouver tout en étant la première étape de la visite : sur grand écran, les visiteurs pourront voir les actualités de l'époque de façon à se remettre dans le contexte de l'entrée en guerre. Le **nouveau parcours muséographique** a été exposé par Cécile Courtey du Cabinet Lab et Thomas Fontaine, président du comité scientifique. Il se présentera en quatre parties reprenant la chronologie des événements entre 1939 et 1945 : la défaite et l'occupation, la mise en place de la Résistance, la répression et la déportation, la

libération et l'œuvre de mémoire pour conclure. L'Association des Amis du musée de la Résistance et de la Déportation reste propriétaire des collections, mais leur conservation sera assurée par le Département qui prendra également à sa charge la gestion du site. Un projet d'établissement est en cours pour constituer une équipe composée de deux médiateurs et deux agents d'accueil dédiés à l'exploitation du musée. La réouverture du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Aisne est annoncée pour l'été 2026.

Ce musée est né de la volonté d'anciens résistants. En assurer la pérennité est un devoir moral et un hommage rendu à ses fondateurs. Repenser la muséographie, constituer une équipe dédiée et assurer la conservation des collections, est un formidable défi que le Département est prêt à relever pour faire de ce Musée un équipement touristique attractif.





Nicolas Rébérot, vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, Action culturelle et Patrimoine



PIERRE-JEAN VERZELENPrésident du groupe *L'Aisne en action*

CONTACT
06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com

QUI FINANCE LE TRANSPORT SCOLAIRE GRATUIT ? C'EST ENCORE BIBI...

Le transport des élèves de primaire, des collégiens et des lycéens est depuis quelques années assuré par le Conseil régional et les agglomérations : la loi NOTRe de 2015 a retiré cette compétence assumée jusqu'alors par le Conseil départemental.

C'est un choix historique, jamais remis en cause, un engagement de la collectivité qui a assumé le transport gratuit pour les familles. C'est un enjeu de pouvoir d'achat de mobilité et d'accès à l'enseignement. C'est aussi une des spécificités de l'Aisne, car dans la grande majorité des départements, ce service est payant.

Le transfert de cette responsabilité n'a pas été gratuit et s'est accompagné d'un transfert de charge. En clair, le Département verse chaque année plus de 30 millions d'euros à la Région Hauts-de-France pour financer le coût du transport gratuit aux élèves axonais.

En cette période de rentrée, il nous paraissait nécessaire de mettre en lumière ce sujet.

Belle rentrée à tous!

L'AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)



THOMAS DUDEBOUTPrésident du groupe *L'Aisne Terre innovante*

06 78 55 48 92 tdudebout@aisne.fr

UN TREMPLIN EXIGEANT VERS L'EMPLOI

Le RSA doit permettre de retrouver le chemin de l'autonomie.

Cette conviction guide notre action depuis plusieurs années au travers d'accompagnements renforcés, notamment avec Aisne Actif Plus.

Ces politiques se sont traduites par des résultats très positifs puisque depuis 3 ans, le nombre de bénéficiaires n'a cessé de diminuer.

Un principe clair : aux droits des bénéficiaires s'ajoutent des devoirs à respecter valorisant ainsi les honnêtes gens et renforçant la responsabilité de chacun. En cas de manquement, d'abus, des sanctions existent, allant de la suspension partielle de l'allocation à la radiation.

Dès mars dernier, nous avions proposé d'augmenter le taux de suspension pour donner plus de force et de crédibilité au dispositif. Depuis peu, la loi permet d'atteindre cet objectif.

Cela répond à la volonté que nous défendons : une solidarité exigeante, afin que le RSA reste un véritable tremplin vers l'insertion, jamais une rente.

L'AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dudebout (Saint-Quentin-2) Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougenot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



SÉBASTIEN EUGÈNEPrésident du groupe *L'Aisne progressiste et solidaire*

03 23 24 60 20 seugene@aisne.fr

PROTÉGER, C'EST AUSSI PERMETTRE D'AIMER

Dans l'Aisne, plus de 3 900 enfants et jeunes majeurs sont suivis par le Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dont plus de 2 200 sont confiés par décision administrative ou judiciaire. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Alors que l'État prévoit encore de réduire les moyens des collectivités, nous continuons à assumer nos responsabilités. Actions éducatives à domicile, accompagnement renforcé des familles, placement en structures ou en familles d'accueil : le Département agit pour la sécurité, le développement et les droits des enfants.

Mais aujourd'hui, trop d'enfants ne peuvent être placés à l'adoption pour des raisons juridiques alors que les liens parentaux sont inexistants. Peut-on l'accepter?

Pour l'intérêt supérieur de l'enfant, nous soutenons une réflexion visant à reconsidérer le curseur de la déchéance des droits parentaux. Tous les enfants devraient avoir l'opportunité de grandir avec un projet de vie stable!

L'AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne) Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



MARIO LIRUSSI Membre du groupe L'Aisne en commun Gauche - Écologie

06 67 67 12 22 mlirussi@aisne.fr

SOLIDARITÉ EN DANGER : L'ETAT DOIT AGIR

Depuis deux ans, notre département traverse une crise profonde, exacerbée par des choix budgétaires et des politiques publiques inadaptées.

Malgré des promesses affichées, l'État n'assume plus sa part sur les aides sociales.

En dix ans, la part des dépenses sociales a grimpé de 55% à 70% des budgets départementaux.

Nous déplorons le mépris avec lequel sont abordées les questions fondamentales de solidarité et d'accompagnement social.

Alors que notre département a besoin d'un soutien adapté, l'Etat propose un fonds de 300 millions d'euros à redistribuer entre les départements, **une somme dérisoire face aux enjeux qui se posent**.

Ce décalage traduit une vision défaillante des priorités. Nous défendons des fondements de solidarité nationale solides permettant aux départements d'investir pour chaque citoyen.

Notre groupe s'engage à porter attention aux annonces concernant le budget. La solidarité doit être au cœur des décisions politiques.

L'AISNE EN COMMUN· GAUCHE· ÉCOLOGIE

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)

SORTIRO découvrir

LILI-ROSE

LECTURE



LILI-ROSE APPREND

C'est l'histoire d'une éducation « différente ». À 6 ans, Lili-Rose est diagnostiquée autiste asperger et doit quitter l'école. Avec sa maman Dorothée, artiste indépendante, c'est le début d'une aventure nouvelle, celle de **l'école à la maison**. Au fil des pages, Dorothée Ossart nous raconte 7 années d'un quotidien transformé en une quête poétique où chacune des choses de ce monde est une potentielle source de découverte. Ce recueil de moments d'apprentissages inventifs et uniques, préfacé par Éric de Rus, philosophe, poète, agrégé et docteur en philosophie, parlera autant aux passionnés de pédagogie qu'aux amateurs de récits de vie poétiques et inspirants. Et il encouragera également les parents et les éducateurs qui veulent

accompagner les enfants autrement...



Dorothée Ossart Prix : 19 € www.dorotheeossart.com



LECTURE W



FÊTE DU LIVRE **DE MERLIEUX**

Géodomia, le centre de ressources environnementales, et le service **Aisne Lecture publique** du Département vous accueillent à l'occasion de la 33° édition de la Fête du livre de Merlieux-et-Fouquerolles. Dès le mercredi 1er octobre, ne manquez pas la rencontre avec l'auteur jeunesse **Sébastien** Chebret à Géodomia. Puis, le dimanche 5 octobre, venez profiter d'une journée festive autour du livre : animations culturelles, ateliers sur les métiers du livre, expositions...



Mercredi 1er octobre à Géodomia, inscriptions au 03 23 80 32 20 ou par mail : **geodomia@aisne.fr** Dimanche 5 octobre de 9h à 18h à Merlieux-et-Fouquerolles Entrée libre www.fete-du-livre-merlieux.fr

GASTRONOMIE



CHAMPAGNE ET VOUS!

Les 18 et 19 octobre, venez vivre une expérience pétillante au cœur de Château-Thierry! Les vignerons de la Vallée de la Marne Ouest vous invitent au **Festival** *Champagne et Vous!* : village vigneron, dégustations gastronomiques, animations conviviales et soirée DJ vous attendent dans une ambiance chaleureuse et festive. Une occasion idéale pour explorer la route touristique du Champagne!

••••• Le 18 octobre de 10h à 19h, soirée DJ de 19h à 1h Le 19 octobre de 10h à 18h Prévente, billetterie et infos sur www.champagne-et-vous.fr

EXPOSITION 8

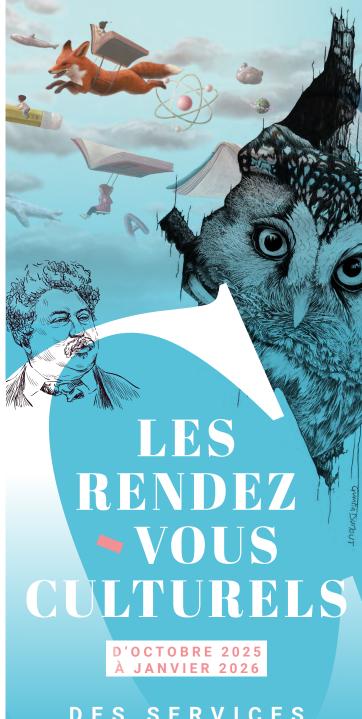


COUPABLES!

L'exposition « Coupables ? Chroniques du banc des accusés » proposée par les Archives départementales de l'Aisne est visible jusqu'au **19 décembre**. Vous ne l'avez pas encore découverte ? Profitez d'une visite guidée gratuite avec un médiateur, le mercredi 1er octobre. Pour prolonger l'expérience, assistez à la conférence « Les affaires judiciaires dans la presse » le jeudi 2 octobre. Marie-Pierre Duval et Philippe Robin, journalistes à L'Union, y présenteront la manière dont les procès sont traités dans la presse. Un moment d'échange à ne pas manquer!

Visite guidée, mercredi 1er octobre de 14h à 17h, gratuit Conférence, jeudi 2 octobre à 18h, gratuit Archives départementales de l'Aisne, Parc Foch à Laon





DES SERVICES DU DÉPARTEMENT



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE!

MAÎTRISER LE SMARTPHONE OU L'ORDINATEUR, APPRENDRE À FAIRE SES DÉMARCHES EN LIGNE, DÉCOUVRIR DES OUTILS NUMÉRIQUES...





TROUVEZ VOTRE
CONSEILLER NUMÉRIQUE SUR
www.aisne.com



SUR RDV OU LORS D'UNE PERMANENCE RENSEIGNEMENTS À L'ACCUEIL DE VOTRE UTAS







